Commune de TANLAY

Les trois villages

Le petit tambour

Gazette d'informations municipales de Tanlay n°15 - mars 2025

Belle action de nos jeunes U13 au stade l'Abbé Deschamps

Photo © Valérie Delprat

LE MOT DU MAIRE & DES MAIRES DÉLÉGUÉES

L'arrivée du printemps voit enfin les projets importants se réaliser avec les financements bouclés.

À Tanlay, les travaux de rénovation de la mairie, y compris la bibliothèque et la salle de classe, commencent avec les opérations de démolition et dépollution. Celles-ci passent forcément par quelques nuisances sonores, des passages éventuels de véhicules, etc... Le bruit d'une soufflerie 24h/24 provenant d'extracteurs d'air pourrait éventuellement incommoder les plus proches voisins pendant une période de 6 semaines environ. Cette étape est néanmoins indispensable pour se conformer aux règles de sécurité. Par ailleurs, nous vous enjoignons à respecter la signalisation et faire usage du parking derrière le bureau de la mairie actuelle. Conscients des désagréments que ces travaux pourraient occasionner, nous vous remercions de votre compréhension.

Les arbres sont plantés dans le jardin – verger de la Manchisterie à Saint-Vinnemer après la sécurisation des murs de l'ancienne usine, l'enlèvement des sols bétonnés et d'importants apports de terre. Merci aux différentes entreprises pour la qualité de leurs interventions. L'inauguration est prévue en juin lors des Rendez-vous aux Jardins, vous êtes toutes et tous invités.

À Commissey, le programme d'actions sur le réseau assainissement exigé par la Direction Départementale des Territoires est arrivé à terme. Nous sommes allés au-delà puisque les interventions récurrentes des techniciens Véolia très onéreuses, nous ont obligés à changer le système des postes de refoulement inadapté à notre réseau. Ces travaux « invisibles » mais obligatoires permettent à la commune de se mettre en conformité avec les exigences du code de l'environnement.

Différentes animations sont prévues dans les trois villages jusqu'à l'été. Nous vous invitons à les découvrir, avec d'autres informations pratiques au jour le jour, sur l'application Panneau Pocket téléchargeable gratuitement.

Éric Delprat,
Caroline Yvois,
Dominique Gallet

THÉATRE À SAINT-VINNEMER COUR DE LA SALLE DES FÊTES À 20H (accueil à partir de 19h30)

" **Quoi de neuf Docteur ?** " De Claire Astor et Victor Bianco

Branle-bas de combat au service gynécologie - obstétrique : une star de renommée internationale et son imprésario sont attendus pour une intervention qui doit rester secrète. La salle de garde est en ébullition. La confrontation entre le monde des paillettes et les soignants est un cocktail explosif de la comédie humaine.

Ce spectacle est offert par la Compagnie l'Oreille en Verre avec le concours des communes associées de Tanlay / Commissey / Saint-Vinnemer et d'habitant.es.

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE AVEC UN REPAS PARTAGÉ

Places limitées, inscription obligatoire, coupon du tract à mettre dans la boite aux lettres de la Mairie de Saint-Vinnemer ou SMS au 06 85 86 06 58.

L'ACTU DE L'ASSOCIATION LES PARENTS DÉCOLLENT !

La fin d'année scolaire approche à grand pas, aussi, nous souhaitons vous informer des 3 échéances à venir d'ici fin juin !

Nous souhaitons organiser, avec l'école de Tanlay, un vide-grenier le 18 mai 2025 (sur inscription), afin de permettre aux élèves et leurs parents de vendre divers objets dans une journée qui se voudra conviviale.
Les démarches sont en cours, et le vide-grenier sera bien sûr ouvert à toute personne du Tanlaysien souhaitant exposer !

Nous renouvelons également, tout en l'inscrivant dans un cadre pédagogique, la capsule temporelle !
La première édition avait eu lieu en Juin 2020, et avait été appréciée des élèves de l'école. Un cycle scolaire étant passé, il est donc temps que les enfants mettent sous clé, pendant 15 ans, les objets, pensées, lettre à eux-mêmes, et tout ce qu'ils veulent, afin de les retrouver, à l'ouverture de la capsule en 2040, aux côtés de leurs anciens camarades de classe et de l'ancien personnel enseignant !

Enfin, la traditionnelle Kermesse de l'école se tiendra le 14 juin 2025, en reprenant les mêmes bases que les années précédentes : nombreuses activités et jeux gratuits pour les enfants, spectacle de l'école et tombola avec de magnifiques lots à gagner !

Nous communiquerons les informations précises de l'organisation de ces 3 actions très bientôt !

Rémi GONZALEZ

INFOS COMMUNES

POINT SUR LES RÉALISATIONS DANS NOS VILLAGES

La réfection de la berge du canal en sortie du port de Tanlay est achevée.

BALAYAGE DES RUES

- lundi 14 et mardi 15 avril
- mardi 12 et mercredi 13 mai
- lundi 10 et mardi 11 juin

Merci de libérer le stationnement dans les rues afin de faciliter le travail.

INFOS PRATIQUES : HORAIRES

Mairie de Tanlay : tél. : 03 86 75 71 56
Lundi - Mardi : 8h00 à 12h00 / 12h30 à 16h30
Mercredi - Jeudi - Vendredi :
8h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30
Vendredi sur RDV : 17h00 à 18h00 : Chantal Lemoyne / 18h00 à 19h00 : Yohan Roy

Mairie de Commissey : tél. : 03 86 75 70 96
Lundi : 15h00 à 16h45
Mardi : 18h45 à 19h45 : Caroline YVOIS
Jeudi : 10h00 à 12h00

Mairie de Saint-Vinnemer : tél. : 03 86 75 74 41
Mardi et vendredi : 8h00 à 10h00 : secrétariat
Vendredi : 17h00 à 19h00 : élus

Agence postale : tél. : 03 86 55 73 21
Lundi - Mardi - Jeudi : de 14h à 17h
Mercredi - Vendredi : de 9h à 12h

La Maison de Service au public à Tanlay :
Mardi : 8h30 à 12h00

AVEC NOS AÎNÉS DE SAINT-JOSEPH

Bien des pensionnaires de la Maison Saint Joseph de Tanlay trouvent le temps long, quand il s'étire sans trouver une occupation pour se sentir un peu utile, quand le corps est fatigué, quand les visites sont rares... Des éclaircies proposées par les animations viennent rompre la monotonie des jours.

Une petite éclaircie leur a été offerte le 20 mars par des bénévoles de l'Amicale St Joseph qui les ont visités dans l'après-midi en apportant à chacun un sachet de friandises **pour fêter Saint Joseph.**

La kermesse, qui permet de leur venir en aide, fêtera son 70ème anniversaire le dimanche 27 juillet 2025. Vous y êtes cordialement invités !

Au préalable, une réunion préparatrice à la kermesse se tiendra avec les bénévoles le vendredi 23 mai 2025 à 20 heures au foyer Rural de Tanlay; tout nouveau volontaire y est le bienvenu !

Jeanne-Marie DUTARTE et Anne-Sophie MORIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2024

■ **État d'assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2025**

Considérant le document d'aménagement en vigueur pour la forêt communale et les éléments précédemment présentés par l'ONF, notamment la vue d'ensemble des coupes prévues à l'aménagement, celles reportés et anticipées ;
Le 1er adjoint au Maire invite le Conseil municipal à délibérer sur la présentation de l'état d'assiette des coupes puis sur la dévolution et la destination des produits issus des coupes de bois.
Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, l'inscription à l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2025, pour lesquelles l'ONF procédera à la désignation, comme ci-dessous et autorise le 1er adjoint au maire à signer les documents afférents.

UG	Programme	Proposition	Nouvelle proposition	Justification	Type de coupe	Surf. à Dés. (ha)
Numéro de la parcelle	Année à laquelle la coupe est prévue	Année à laquelle la coupe est proposée	Coupe non proposée à l'état d'assiette et reportée	Raison du report de la coupe	Amélioration, préparation, régénération, irrégulier, sanitaire...	Surface désigner par l'ONF
7T	2025				EMC	
15T	2025				EMC	
16T	2025				EMC	
18St vi	2025				EMC	

■ **Subventions 2024 du Conseil Municipal à l'association AS Saint-Vinnemeroise**

Le 1er adjoint au Maire propose d'accorder une subvention à l'association de jeu de pétanques AS SAINT VINNEMEROISE pour une montant de 1 430.00 € suivant la présentation de projet de rénovation de l'éclairage du terrain de pétanques.
Le Conseil Municipal, accorde la subvention énoncée ci-dessus et autorise le 1er adjoint au Maire à verser ces subventions avant la fin d'année 2024.

■ **Avenant au bail GAEC DES MONTOTS (Complément de la délibération n°2023-060)**

Monsieur le 1er adjoint au Maire rappelle la délibération n°2023-060 dans laquelle il a été convenu la reconduction du bail avec Messieurs GUILLEMIN Eric et Vincent – GAEC DES MONTOTS pour une durée de 9 ans concernant des parcelles sur la commune de Commissey.
Il est nécessaire de procéder à un avenant au bail afin d'apporter des précisions à l'article 7 « Fermage » afin de justifier de la révision du fermage dès la première année.
Le 1er adjoint au Maire propose de modifier cet article comme suit :
« En application des Articles L.411-11 et L.411-12, le bail est consenti et accepté moyennant un prix de fermage annuel **multiplié par l'indice de fermage de l'année en cours**, actualisé chaque année en fonction de la variation de l'indice des fermages défini par le Préfet du Département de l'Yonne. Le preneur s'engage à payer au bailleur chaque fin d'année dès la réception de l'avis de somme à payer. »
Le Conseil Municipal accepte l'avenant au bail avec Messieurs GUILLEMIN Éric et Vincent pour le GAEC DES MONTOTS, dit que les autres termes du bail restent inchangés et autorise le 1er adjoint au Maire à signer l'avenant au bail et toute autre pièce nécessaire.

■ **Convention de mise en superposition d'affectations du domaine public fluvial**

Le 1er adjoint au Maire informe le Conseil Municipal de la convention de mise en superposition d'affectations du domaine au profit de la commune de Tanlay pour la gestion de plusieurs itinéraires ouverts à la circulation publique des véhicules à Tanlay.
Cette convention annexée à la présente délibération a pour but de régler les modalités techniques et financières de gestion du domaine public fluvial.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le 1er adjoint au Maire à signer ladite convention et précise que la présente convention est accordée à titre gratuit.

■ **Attribution des lots – Marché 2024-001 Réhabilitation Mairie de Tanlay**

Après délibération du Conseil Municipal, les lots sont attribués comme suit :
• Lot 1 « Démolitions/ Déplombage/ Désamiantage » : Offre inadmissible en raison d'une proposition trop élevée du fait d'imprécisions dans les pièces écrites.
• Lot 6 « Cloisons/ Doublage / Faux-Plafonds » : Offre inadmissible, l'entreprise ne présente pas les qualifications RGE requises.
• Lot 8 : « CVP Plomberie » : Offre inadmissible, les quantités sont non conformes.
Ces trois lots sont donc déclarés infructueux et feront l'objet d'un nouvel appel d'offres.
• Lot 3 « Menuiserie intérieure » : L'écart de notes est faible et conduit la maitrise d'ouvrage à demander une analyse complémentaire sur ce lot.
Les offres des lots 2 / 4 / 5 / 7 / 8 et 9 sont déclarées recevables et sont attribuées comme suit :

Lots	Désignation	Estimation en € HT	Entreprise		Attribution	Total offre de base + PSE en € HT
			Mieux-disantes après analyse	Base + PSE en € HT		
1	Démolitions/Déplombage/Désamiantage	147 700.00 €	Michel SA		Offre inacceptable	
2	Gros-œuvre / Charpente / Couverture	95 200.00 €	SAS Marquis	125 000.00 €	SAS Marquis - Route de Tonnerre 89430 TANLAY	125 000.00 €
3	Menuiseries extérieures bois / serrurerie	163 085.00 €			Demande d'analyse complémentaire CAO du 28.11.2024	
4	Menuiserie intérieure	97 330.00 €	SARL Forey	113 982.00 €	SARL Forey - Les Savoyards 89430 TANLAY	113 982.00 €
5	Electricité	62 00.00 €	SAS Laurin Electricité	59 099.15 €	SAS Laurin Electricité - 12 rue du 8 Mai 1945 9160 LEZINNES	59 099.15 €
6	Cloisons / Doublages / Faux- plafonds	66 700.00 €	Idées 89		Offre non recevable : qualification manquante	
7	Peintures / Sols souples	75 611.00 €	Technique et Décor	71 084.50 €	Technique et Décor - 1 rue du Quenou 89380 APPOIGNY	71 084.50 €
8	CVP Plomberie	109 410.00 €	Entreprise Kadri Vincent		Offre non conforme	
9	Carrelages / Faïences	4 120.00 €	Sarl Lapied Carrelage	12 582.60 €	Sarl Lapied Carrelage - 4 rue des Caillottes 89470 MONÉTEAU	
TOTAL € HT		**821 156.00 €**				**381 748.25 €**

Le Conseil Municipal autorise le 1er adjoint au Maire à signer les marchés correspondants avec les entreprises ci-dessus ainsi que toutes pièces afférentes au dossier et à relancer un avis d'appel public à la concurrence pour les lots n°1 : Démolitions/Déplombage/Désamiantage, n°6 Cloisons/Doublages/Faux-Plafonds et n°8 CVP Plomberie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2024

■ **Achat d'un tracteur tondeuse**

Le Maire, informe l'assemblée municipale que le tracteur tondeuse est défaillant, les réparations sont trop importantes. Il présente donc deux devis :

Entreprise	Devis iseki sf 237 sd 137 vr en € HT	Option 1 Mulching en € HT	Option 2 Benne en € HT	Option 3 Broyeur 120 cm en € HT	Option 4 Broyeur 150 cm en € HT	Reprise de l'ancien matériel en € HT
Gamm vert groupe Nati vert	23 500.00 €	350.00 €	1 175.00 €	4 240.00 €	4 565.00 €	1 000.00 €
L.F. Motoculture	25 976.25 €	450.00 €	1 242.50 €	4 530.00 €	4 950.00 €	500.00 €

Le Conseil municipal donne son accord pour l'achat d'un tracteur tondeuse chez GAMM VERT pour un montant total de 29 275.00 € HT, comprenant les options mulching, benne et broyeur en 120cm et accepte la valeur de reprise de l'ancien matériel pour un montant de 1 000.00 € HT.

.../...

.../... (suite conseil municipal du 12 décembre 2024)

■ **Plan de financement – Aire de Camping-Car Tanlay. David DUMINY, conseiller municipal ne prend pas part à cette délibération**
Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale le projet d'aire de camping-car sur la parcelle ZK 53 à Tanlay.
Le Maire présente le coût d'objectif estimatif en détaillant les travaux à réaliser :

	Entreprises	Devis en € HT
Aménagement 1 (Terrassement-Stabilisation-Assainissement)	EI Laurent Bourcy	60 639.70 €
Aménagement 2 (Terrassement pour installation matériel)	SAS Marquis	15 500.00 €
Electricité (Alimentation-Câblage)	SAS Laurin	9 547.20 €
Végétalisation (Plateformes - Emplacements)	Duminy Père et Fils	8 496.00 €
TOTAL en € HT	94 182.90 €	

	DETR 30 %	Fonds propres 70 %	TOTAL 100 %
Aire de Camping-Car	28 254.87 € HT	65 928.03 € HT	94 182.90 € HT

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer les devis ci-dessus, accepte le plan de financement et sollicite l'attribution de la subvention DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour un montant de 28 254.87 € HT.

■ **Attribution du lot n°3 menuiseries extérieures – Marché 2024-001 Réhabilitation Mairie de Tanlay**

Lot	Désignation	Estimation en € ht	Attribution	Total offre de base + PSE en € HT
3	Menuiseries extérieures bois / serrurerie	163 085.00 €	Lambert Menuiserie 1 rue Ancien Château 10130 Saint-Phal	199 480.00 ht

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2025

■ **Redevance Consommation d'eau potable et à la redevance pour performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2025**
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est maintenue mais que les redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte sont remplacées à compter du 1er janvier 2025.
Considérant qu'il convient de fixer le tarif de la contre-valeur pour la redevance pour performance des réseaux d'eau potable, qui doit être répercutée sur chaque usager du service public d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu.
Avec une abstention, le Conseil Municipal décide de fixer à 0,017 €HT /m3 la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des réseaux d'eau potable » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu, applicable à compter du 1er janvier 2025.

■ **Redevance performance des systèmes d'assainissement**
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la redevance prélèvement est maintenue mais que les redevances pour pollution d'origine domestique et modernisations des réseaux de collecte sont remplacées à compter du 1er janvier 2025.
Considérant qu'il convient de fixer le tarif de la contre-valeur pour la redevance pour performance de systèmes d'assainissement, qui doit être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assainie.
Avec une abstention, le Conseil Municipal décide de fixer à 0,0267 €HT /m3 la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assaini, applicable à compter du 1er janvier 2025.

■ **Convention d'occupation temporaire – Restaurant du port de Tanlay**
Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipal l'avis d'appel à projet publié le 23 décembre 2024 concernant la recherche d'un porteur de projet pour exercer une activité de restauration dans un bâtiment situé au port de Tanlay.
Le Maire informe le Conseil Municipal de l'unique candidature reçue suite à la parution de cet avis et annonce qu'il s'agit de la société « EVALEEN RESTAURANT », dirigé par Madame DELORD Camille, afin de mettre en place cette activité et d'en définir les modalités, il convient d'établir une convention d'occupation temporaire entre les usagers et la commune de Tanlay.
Le Conseil Municipal accepte la candidature de Mme DELORD Camille, gérante de la société EVALEEN RESTAURANT et autorise le Maire à signer la C.O.T et toute autre pièce nécessaire.

■ **Convention d'occupation temporaire – Hébergement de loisirs au port de Tanlay**
Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipal la convention prise avec Monsieur DROSSON Thierry et Madame PIOTROSKI Emmanuelle relative à l'activité d'hébergement de loisir sur le bateau AMAZONE au port de Tanlay.
Le Maire propose le renouvellement de cette convention.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le renouvellement de la convention du 01/09/2024 au 31/12/2027 et autorise le Maire à signer la C.O.T et toute autre pièce nécessaire.

■ **Convention d'occupation temporaire – Bateau stationnaire SAMANA**
Monsieur le Maire expose à l'assemblée municipal la demande de stationnement de Monsieur BOUGANT Jean-Pierre concernant son bateau « SAMANA ».
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte l'établissement d'une convention du 01/01/2025 au 31/12/2027 et autorise le Maire à signer la C.O.T et toute autre pièce nécessaire.

■ **Tarif de l'eau et de l'assainissement – période 2025/2026**
Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale les tarifs eau et assainissement appliqués les années précédentes et les travaux réalisés et à réaliser sur le réseau eau et assainissement.
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré avec 1 vote contre, décide d'augmenter les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour la période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026 comme suit :

- Eau : Abonnement : 45.00 € / M³ consommé : 1.80 €
- Assainissement : Abonnement : 70.00 € / M³ assaini : 1.80 €

■ **Remboursement des frais de fonctionnement relatifs au RSP**
Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que les professionnels de santé, réunis au sein d'une SISA, règlent les factures d'électricité, d'eau et de chauffage pour l'ensemble du bâtiment de la Maison de Santé pluridisciplinaire et du relais de services public.
Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de rembourser à la SISA les frais relatifs au fonctionnement du Relais de Services Public.
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré accepte le remboursement à la SISA Médicale de Tanlay.

■ **Admissions en non-valeurs - Budget eau et assainissement**
Monsieur le Maire propose les non-valeurs proposées par le SGC d'Avallon pour différentes raisons : personnes décédées et demandes de renseignements négatives, combinaison infructueuse d'actes, PV de carence etc.
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide la mise en non-valeur des factures d'eau et d'assainissement pour un montant total de 598.47 €,

■ **Participation financière dans le cadre de la mise à disposition du personnel communal pour les travaux relatifs au réseau d'eau et d'assainissement 2025**
Le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux relatifs au réseau d'eau et d'assainissement sont effectués par le personnel technique et administratif de la commune.
Il est donc nécessaire que le budget annexe du service Eau et assainissement participe financièrement aux frais représentatifs de la mise à disposition du personnel.
TOTAL 2025 : TECHNIQUE + ADMINISTRATIF = 38 447.60 €
Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, donne son accord pour que le budget annexe du service Eau et assainissement rembourse à la commune les frais de personnel pour les travaux effectués pour l'année 2025 sur les réseaux d'eau et assainissement.

■ **Attribution des lots n°1, n°6, n°8 – Marché 2024-001 Réhabilitation Mairie de Tanlay**
Après délibération du Conseil Municipal, les lots sont attribués comme suit :

Lot	Désignation	Estimation en € ht	Attribution	Total offre de base + PSE en € HT
1	Démolitions / Déplombage / Désamiantage	147 700.00 €	Michel SA	148 416.00 €
6	Cloisons / Doublages / Faux- plafonds	66 700.00 €	Lopes Vieira	132 879.39 €
8	CVP Plomberie	109 410.00 €	Kadri Vincent	116 000.28 €

■ **Plan de financement – Aire de Camping-car Tanlay**
Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale le projet d'aire de camping-car sur la parcelle ZK 53 à Tanlay.
Le Maire présente le coût d'objectif estimatif en détaillant les travaux à réaliser (voir tableau du conseil municipal du 12 décembre 2024 ci-dessus)
Le Conseil Municipal autorise le maire à signer les devis et accepte le plan de financement pour un montant total à financer de 94 182.90 € HT, sollicite l'attribution de subventions.

■ **Devis Veolia – Renouvellement hydraulique et pompe station de pompage Tanlay**
Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le diagnostic effectué par VEOLIA laissant apparaître la necessité du renouvellement complet de la partie hydraulique comprenant la pompe de chloration de la station de pompage de Tanlay. Il y a lieu de se prononcer sur le devis proposé par VEOLIA.
Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise VEOLIA pour une montant de 30 988.80 € HT.

UN PETIT MOT DU BALLON ROND

Le traditionnel repas de fin d'année a rempli la salle des fêtes de St Vinnemer dans une ambiance des plus conviviales. Désolés pour ceux que nous n'avons pu accueillir, la salle atteignant sa capacité limite de 85 personnes. Un repas réunissant joueurs, jeunes, dirigeants, bénévoles, sponsors et supporters. Une superbe soirée qui fait de ce club ce qu'il est aujourd'hui.

Côté terrain, les équipes jeunes ont repris les entraînements sous l'ordre de leurs coachs (Tristan, Antonin, Rudy et Mathis qu'on remercie encore pour leur implication).

Nos jeunes U13 étaient également à l'honneur à l'AJA, lors du challenge Décathlon, face aux jeunes d'Héry, le soir du match face à Toulouse. Une belle prestation de nos petits rouge et blanc qui se sont fait battre de justesse... Mais bravo à eux qui avait réussi à battre Charbuy au tour précédent un soir de match face à Lens à l'Abbé Deschamps.

Côté séniors, l'année 2025 a commencé par une élimination de justesse (1-2) au FC Sens (C), vainqueur de la compétition il y a deux ans.

En championnat, le FRT remporta en février un match face à Chatel-Gérard (B), là-bas sur le score de 1-2 ! Résultat essentiel en vue du maintien en 2e division de district.

Le calendrier des prochains matchs seniors :

- 23 mars : Coulanges-FRT à 15h
- 6 avril : FRT-Toucy(B) à 15h
- 13 avril : FRT-Magny(B) à 15h
- 20 avril : FRT-St Georges à 15h
- 27 avril : Gurgy(B)-FRT à 15h
- 1er mai : FRT-Courson à 15h
- 11 mai : FRT - Vermenton à 15h
- 18 mai : Chevannes-FRT à 15h
- 25 mai : FRT-Avallon(B) à 15h

Un grand merci pour votre fidèle soutien et à très vite autour de la main courante du stade sous les allées.

Pierre Tridon

COMITÉ DES FÊTES DE COMMISSEY

Papilles flattées, oreilles comblées, merci à Eléanor qui nous a émus avec sa petite voix déjà très assurée, ainsi qu'à Michèle, Caroline, Véronique, Maurice, Éric, pour avoir enchanté l'après-midi, lors de notre deuxième Karaoké.

L'après-midi jeux de société, fin Janvier, a été un essai très concluant, si bien que nous sommes prêts à récidiver.

Les activités proposées par le comité des fêtes ne sont pas réservées à un cercle fermé.

Vous pouvez nous retrouver pour :

- Un concours de belote le dimanche après midi 13 avril
- Le repas des voisins dimanche après-midi, fin mai
- Les festivités du 14 juillet : retraite aux flambeaux le 13 au soir, défilé et repas le lendemain
- Un concours de belote le dimanche après-midi 12 octobre
- Une représentation théâtrale par la troupe « Clin d'œil de Charny » pour la pièce « Mon meilleur copain » le samedi soir 22 novembre
- Un repas festif au mois de décembre

Nous serons très heureux de vous accueillir parmi nous.

Catherine Ouvrard

COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-VINNEMER

Chers habitants des 3 villages,

Petit retour sur la surprise concoctée pour les enfants empruntant la ligne du bus scolaire.

Quel ne fut pas leur émerveillement lorsqu'ils ont vu le Père-Noël monter dans le car et leur distribuer de jolis pochons surprise !

Dans la continuité de ce moment de joie, ce n'est pas moins d'une soixantaine de personnes qui sont venues le saluer et partager le traditionnel verre de vin chaud et quelques friandises dans la cour de l'ancienne école.

Le comité des fêtes vous rappelle les dates des prochaines manifestations :

➜ 24 Mai - Concours de pétanque en doublette, inscriptions jusqu'à 14h30.

➜ 28 Juin - Apéro Concert animé par le groupe NOISE GATE à partir de 19h, au port de Saint Vinnemer avec buvette et restauration sur place.

Venez nombreux et À TRÈS VITE !!

Gardons le contact !

Comité des fêtes de St Vinnemer

sortir.stvinnemer@gmail.com

Le Comité des Fêtes de Saint Vinnemer

QUELQUES NOUVELLES DE LA BALLE JAUNE

Comme tous les ans en automne, nous avons disputé le championnat +35ans au mois d'octobre puis le championnat d'hiver en novembre et décembre. Dans le premier, nous avons fini 3e sur 5 équipes (2 victoires et 2 défaites) et dans le second, nous avons fini 5e sur 6 équipes (1 victoire et 4 défaites). Nous reprendrons les entrainements les dimanches matin du mois d'avril pour préparer le championnat de printemps au mois de mai, puis viendra notre tournoi du 7 au 22 juin. Nous avons l'électricité dans notre club house, un grand merci à la commune.

Le comité directeur du Foyer Rural Tanlay Tennis

FOYER RURAL DE TANLAY

Le président, Pierre TRIDON, a convoqué les membres de l'association le 21 février dernier pour l'assemblée générale annuelle. Il a rappelé sa grande satisfaction quant à la réussite de la nouvelle formule de la soirée de la fête de Tanlay le 6 juillet 2024. Pierre a évoqué plusieurs idées qui permettraient d'apporter un complément d'activités à cette journée, notamment auprès des enfants. Ensuite, Adèle FOREY, la trésorière, a présenté le bilan financier.

Puis nous avons renouvelé les adhésions. Cette année elles sont au nombre de 31 dont 5 nouveaux adhérents. Nous avons procédé à l'élection des membres du conseil d'administration qui comprend cette année 8 membres, aucun autre candidat ne souhaitant se présenter, puis à l'élection des 3 membres du bureau : Pierre TRIDON en tant que président, Adèle FOREY en tant que trésorière et Élisabeth PICOCHE en tant que secrétaire. Nous avons terminé par le pot de l'amitié offert par Le Foyer Rural.

Nous remercions la présence de M. le maire, Éric DELPRAT et de Mme la maire-déléguée de Saint-Vinnemer, Dominique GALLET.

La secrétaire, Élisabeth PICOCHE

DES NOUVELLES DU FRTO

L'association FRTO a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire le 21 mars 2025 à la salle des Fêtes de Saint-Vinnemer pour modifier les statuts. Les adhérents ont voté à l'unanimité la modification des statuts.

Dorénavant, le FRTO adopte un Conseil d'Administration Collégial qui va permettre d'envisager sereinement la saison 2025 et maintenir notre dynamisme.

Son siège est hébergé à la Mairie de Tanlay.

Le nouveau bureau, adopté à l'unanimité, est composé de 9 membres : Sandrine, Murielle, Isabelle, Thierry, Patrick Y, Bernard, Patrick P, Jean Michel et Michel.

Le bilan 2024 présenté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire est très positif avec un nombre record de participants.

Nos partenaires, élus et bénévoles sont des acteurs incontournables de notre développement et de notre réussite. Un grand Merci à vous tous.

Notre assemblée générale, moment privilégié pour l'échange et le partage, s'est terminée avec l'association les Danses du Tonnerre qui a enchantée la soirée.

En 2025, nous nous concentrons sur la journée du dimanche 7 septembre :

- > 3 parcours trail : 44, 26 et 13km. Les tracés sont identiques à ceux de l'an dernier mais ils seront empruntés dans le sens inverse !
- > une nouveauté : une marche nordique de 13 km.

N'oublions pas nos 2 circuits permanents, au départ de la Mairie de Tanlay, parcours d'entrainement pour les sportifs et de balade pour randonneurs.

L'équipe du FRTO

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : **https://www.facebook.com/profile.php?id=100064882500104**

ANIMATIONS DE L'AMICALE DE CHASSE DE SAINT-VINNEMER

Samedi 26 avril : à partir de 10h30 à la salle des fêtes de St Vinnemer : Vente de boudin au mètre, portion à emporter ou restauration sur place.

Dimanche 1er juin : Concours de pétanque en doublette, fin des inscriptions à 14h30, répartition des mises et restauration sur place.

Jean-Baptiste Quinton

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-VINNEMER

- Jeudi 29 mai : Concours officiel doublette, Challenge DEBRIENNE
- Dimanche 8 juin : Concours officiel triplette, challenge MARYAM
- Vendredi 15 août : Concours triplette ouvert à tous

Damien POTTIER

- **Directeur de la publication :** Éric Delprat
- **Rédactrice en chef :** Chantal Lemoyne
- **Comité de rédaction :** Françoise Griffon, Isabelle Mignon, Eliane Polidore, Caroline Yvois
- **Service communication :** Mairie de Tanlay - 89430 Tanlay Tél. : 03 86 75 71 56
- **Graphisme :** David Mangin
- **Mise en page :** Florence Boukellal à Auxerre
- **Impression :** EG Imprimeur à Maillot

Commune de TANLAY

Gazette d'informations municipales de Tanlay

Le petit tambour des trois villages